PARAISSENT CHAQUE SEMAINE le MARDI et le VENDREDI. Abonnement pour l'année, frais de poste non compris)... £1 0 0

Mélanges Religieux,

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, *franc de port.*

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14. MONTREAL, VENDREDI 19 SEPTEMBRE 1851. No. 102.

LETTRE

AU

Right Hon. W. E. Gladstone,

MEMBRE DU PARLEMENT BRITANNIQUE.

(Suite.)

Si l'Etat pensionne les assassins à Naples, il le fait plus souvent en Angleterre, et votre philanthropie ne s'est pas émue encore, que je sache, de ce que vous appelez si bien *le prix du sang*, prix que le gouvernement anglais a eu à solder plus fréquemment que celui de Naples. Quelques mots sur Peluzzo et sa victime.

Au nombre des membres *libéraux* de la Chambre des Députés napolitains se trouvait *un conservateur* nommé Carducci, qui, après avoir dressé des barricades et avoir fait le coup de feu pour renverser le Gouvernement, échappa à la vindicte des lois en allant se cacher dans les montagnes. Comme Garibaldi, il s'entoura de vagabonds, de voleurs et de *banditti*, et se consola de n'être pas à la tête du gouvernement de son pays en se faisant chef de brigands.

Les compagnons de Carducci ne tardèrent pas à répandre la terreur autour d'eux. Ils parcoururent d'abord la campagne en pillards; mais, encouragés par les succès de leurs rapines, ils n'hésitèrent plus à pénétrer dans les villages et à rançonner les habitants. Le nom de Carducci répandait partout la terreur. La dévastation, le viol et le meurtre marquaient toujours son passage.

Ces crimes imposaient de cruelles obligations à l'autorité. Que fit-elle? Elle suivit l'exemple que l'Angleterre ne manque jamais de donner dans ces circonstances douloureuses. Sur les bords de la Tamise, quand un grand crime est commis et que le coupable échappe à la justice, le chef de la police fait annoncer qu'une prime sera payée à quiconque saisira le criminel, à quiconque le livrera mort ou vif à l'autorité.

La police napolitaine n'a pas fait autre chose; elle a offert une récompense à la personne qui livrerait Carducci, ce Mandrin sur le sort duquel s'émeut M. Gladstone, et dont il ne sépare pas même la cause de celle de ses amis *conservateurs*.

En vérité, Monsieur, vous n'avez pas la main plus heureuse dans le choix de vos héros que dans l'addition de vos chiffres. Il arriva que Carducci fut livré mort... par un nommé Peluzzo, prêtre, non seulement défroqué et n'exerçant depuis longtemps aucune fonction sacerdotale, mais qui avait des titres incontestables à faire partie des bandes de sa victime. J'ignore s'il a jamais rempli auprès de Carducci les fonctions de lieutenant; mais je sais qu'il n'en était pas le moins digne.

Telle est l'histoire du PRETRE ASSASSIN que L'ON DIT recevoir une pension du gouvernement de Naples! Peluzzo a reçu en effet la récompense offerte à l'individu, quel qu'il fût, qui s'emparerait de Carducci. Il eût reçu le *prix du sang* en Angleterre comme à Naples, et naguère, en France, une récompense était offerte à quiconque arrêterait l'assassin Montcharmont. Qu'avait donc à faire dans cet acte le caractère du prêtre? La bonne foi la plus vulgaire vous permet-elle de faire rejaillir sur le corps sacerdotal l'acte d'un être indigne, qui a été séparé de son sein? Si les mauvaises passions suivent l'homme dans toutes les conditions sociales, dans l'exercice même des fonctions les plus saintes, est-ce une raison pour qu'il n'y ait ni honneur, ni probité, ni dignité sur la terre?

Les *lettres de marque* permettent de donner la course au corsaire et de pendre son équipage aux vergues d'un navire; c'est en vertu d'une exception du même genre que l'Angleterre offre le *prix du sang* pour atteindre les assassins, et que l'autorité napolitaine a donné une récompense à l'homme qui a débarrassé la société de Carducci devenu brigand. Qu'avez-vous, Monsieur Gladstone, à reprocher en cela au gouvernement napolitain? Sont-ce les coutumes de l'Angleterre qui vous autorisent à appeler le prix du sang une PENSION?

Sur qui, je vous le demande, doit retomber l'odieuse flétrissure des lignes que vous consacrez à cet épisode?

J'arrive à une cinquième accusation qui n'est pas moins grave que les autres; voyons si elle est plus fondée. Il n'est question de rien moins que de:

L'AVILISSEMENT DES MAGISTRATS NAPOLITAINS.

J'avoue, Monsieur, que si vous étiez moins coupable, j'hésiterais à reproduire vos sentiments sur les hommes qui rendent la justice sous la protection tutélaire du gouvernement de Naples.

J'aurai à m'occuper de la magistrature en général et des calomnies que vous deversez sur elle; mais j'éprouve le besoin de consacrer quelques mots au caractère du magistrat, après avoir lu dans votre première lettre les lignes suivantes:

"Je n'entends pas insinuer que les juges de "Naples sont TOUS DES MONSTRES; mais ils "sont tous ESCLAVES. Ils sont très nombreux, "très mal payés et ils sont amovibles. Ils sont "en général moins considérés, moins bien po"sés et d'un cachet moral beaucoup plus bas "que les membres distingués du barreau qui "plaident devant eux. Le salaire le plus élevé "d'un juge est, JE CROIS, de 4,000 ducats. (1)"

Merci, Monsieur, de votre générosité. Vous voulez bien concéder à l'opinion publique, pour laquelle vous parlez, que TOUS les juges napolitains ne sont pas des *monstres*. Ceux de ces messieurs en faveur de qui vous daignez faire cette exception seront très flattés sans doute de n'être que des *esclaves*. Telle est l'accusation; examinons vos preuves.

Je veux, comme vous, laisser de côté les monstres, qui pourraient nous épouvanter, pour ne m'occuper que des esclaves. L'Angleterre a tant fait pour l'abolition de l'esclavage que vous deviez bien quelques lignes à ces infortunés juges napolitains, par le fait, plus malheureux que les noirs de vos colonies, dont vous avez payé si cher la liberté.

Mais enfin, je les prends tels qu'ils sont, esclaves, comme vous le dites. Vous prétendez prouver que leur condition est telle que vous la décrivez: premièrement parce qu'ils sont amovibles, et secondement parce que les mieux payés d'entre eux ne reçoivent que 4,000 ducats.

Je vous félicite de ce que vous vous décidez enfin à apporter les preuves de vos assertions, ou du moins les raisons sur lesquelles vous les appuyez, car il devient plus facile de vous suivre et de vous combattre.

Quant à votre premier considérant, qu'auriez-vous à dire si je vous apprenais que les magistrats napolitains sont inamovibles? Et d'ailleurs, je vous ferais observer, en passant, que les Libéraux napolitains, comme leurs frères *conservateurs*, à vos yeux, les montagnards *français, ne partagent pas votre avis sur cette* question: car l'amovibilité de la magistrature française a été demandée par eux dans l'Assemblée constituante, et cette conquête est l'objet d'un paragraphe du dernier discours de M. Hugo.

Les quatre mille ducats présentent une objection plus brillante. Le ducat ayant une valeur de 4 fr. 50 ou 60 c., le salaire le plus élevé des juges napolitains ne s'élève que de 17 à 18,000 francs. C'est humiliant, en vérité, Monsieur Gladstone! Des magistrats qui ne sont pas mieux rétribués ne peuvent être que des esclaves!

Mais que penserez-vous alors de la magistrature française, quand je vous apprendrai que notre premier président de la Cour de Cassation ne reçoit que 20,000 fr. de traitement! Combien les magistrats français vont vous paraître dégradés, quand vous saurez que les présidents de Cour d'appel n'ont que de 6 à 10,000 fr., et les conseillers, c'est-à-dire les juges, au plus 3,000 fr.! (120 livres sterling!)

Votre mépris ira sans doute croissant quand vous saurez que la France compte parmi ses magistrats les plus considérés, et les plus dignes de l'être, des vieillards qui reçoivent 80 et 100 livres sterling par an! C'est à ne pas y croire; mais y a-t-il dans le monde une magistrature plus vénérée que le corps de la magistrature française? Nous sommes loin, bien loin, vous le voyez, des 4,000 ducats napolitains, qui représentent 25 ou 30,000 fr. à Paris et 75,000 fr. à Londres. Il est vrai qu'en Angleterre les juges ont 100 et 200,000 fr. Oh! quels hommes respectables; il ne saurait y avoir d'esclaves parmi eux!

[Ce qui suit de cette revue critique, dont malheureusement il nous manque une partie, a rapport aux mesures répressives auxquelles a dû recourir le Gouvernement napolitain contre les trames des révolutionnaires, et au procès qu'ils ont subi.]

Les statuts de la secte ou société secrète de l'*Unita italiana* nous ont fait connaître *son organisation* et ses *moyens d'action*; les pièces imprimées saisies chez ses membres nous ont révélé *ses doctrines*; les évènements du 15 mai et du 16 septembre ne laissent aucun doute sur *son but* et la manière dont elle entend *appliquer ses principes*.

Les proclamations audacieuses et criminelles dont j'ai fait passer sous vos yeux les extraits avaient averti le pays du danger qu'il courait. Le peuple napolitain tout entier bénissait le génie tutélaire qui veillait à la tranquillité publique et la main qui avait assez de fermeté pour la maintenir. Les membres de l'*Unita*, loin de se laisser déconcerter par les investigations et les découvertes de l'autorité, n'en poursuivaient pas moins la réalisation de leurs projets infâmes, avec un aveuglement sans exemple et une rare obstination.

Je puis ajouter qu'avant le complot du 16, les sectaires voulurent profiter de la cérémonie qui, le 8 septembre, devait amener le Roi au milieu de son peuple et de ses troupes, pour faire de nouvelles tentatives criminelles. La société épiait et cherchait à mettre à profit toutes les circonstances qui pouvaient favoriser l'exécution de ses plans.

Dans la matinée du jour où le Roi devait se montrer au peuple (1), la proclamation suivante était répandue par les soins des membres de l'*Unita*:

"Citoyens honnêtes,

"On joint le mépris à l'insulte, à la trahison au parjure. Quelques centaines de vagabonds, habillés en bourgeois, payés par le véritable parti du désordre, feront une démonstration en faveur du Bourbon, pour lequel ont péri tant d'innocentes victimes. Aujourd'hui on foulera avec joie cette terre fumante encore du sang de citoyens innocents. Une faction bénira ce jour où tant de victimes souffrent dans les cachots. Peuple! souffriras-tu cette insulte? Dieu nous est témoin que tu peux encore le venger, malgré ces milliers de baïonnettes. Le jour de la vengeance approche! Les troupes ne sont point contre toi, à l'exception de ces Suisses mercenaires qui seront détruits par ta fureur. Peuple, aujourd'hui, ce ne sont ni la patrie, ni la justice, ni l'honneur qui t'appellent à concourir à une démonstration ridicule et à une fête injuste; tu te porteras dans les rues éloignées; tu te montreras fier de tes droits, etc, etc. . . . . .

"Mort aux parjures! mort aux Jésuites!"

Ces proclamations, vous ne pouvez l'ignorer, Monsieur, émanaient du comité central de l'*Unita*, qui, sous la présidence d'Agresti, dirigeait le mouvement révolutionnaire. Le comité avait pour secrétaire Settembrini; Carlo Poerio et Pironti, dont je vais m'occuper, étaient au nombre de ses membres.

Les pièces de ce mémorable procès, dont il est à regretter, Monsieur Gladstone, que vous n'ayez fait qu'une étude si superficielle, instruiront quiconque prendra la peine de les étudier, et ils nous apprennent que les *conservateurs* napolitains dont vous avez entrepris l'apologie avaient organisé, au mois de juillet 1849, UN COMITÉ DES CHEVALIERS DU POIGNARD (*pugnalatori.*) Les premières victimes de ses vengeances, désignées au fer homicide, étaient le chevalier Longobardi, ministre; le préfet, le directeur de la police, le commandeur Peccheneda, le président de la Cour criminelle, etc., etc. Ce projet d'assassinat, soumis à l'approbation d'Agresti, de Settembrini et de Pironti, emprisonnés à Sainte-Marie, avait été approuvé par ces hommes (que vous avez la témérité d'absoudre de tout crime.) Leur adhésion est constatée par des lettres trouvées chez Lorrenzo, Villua, Francesco, Antonelli et Giordano. Est-ce assez?

Les preuves abondent, Monsieur Gladstone; leur nombre et leur coïncidence ne permettent pas de les mettre sur le dos de la police, et l'on sait même que ce fut un nommé Margherita qui avait reçu la mission de confiance de trouver des personnes capables de commettre des assassinats, moyennant UNE FORTE RÉMUNÉRATION!

Je m'arrête, Monsieur, sur le chapitre des crimes de la secte; mais je vous engage à vous procurer la *Decisione della Gran Corte speciali di Napoli*, et vous y trouverez les preuves matérielles de tous les faits que j'avance, corroborées des circonstances et des pièces justificatives dans le détail desquelles les limites d'une lettre ne me permettent pas d'entrer.

La *setta* nous est connue. Voyons maintenant si ses affiliés sont dignes d'elle. Je m'occupe:

DES CONDAMNÉS.

Je vais, suivant la méthode que j'ai adoptée, vous laisser exprimer votre opinion sur chacun des condamnés dont vous entretenez lord Aberdeen, dont vous citez les noms avec éloge. Ma tâche se bornera à compléter les informations que vous donnez sur eux. Ce complément biographique suffira, si je ne me trompe, pour faire ressortir les principes et le caractère d'hommes dont le sort me touche non moins vivement que vous, mais qui ne sauraient imputer qu'à eux-mêmes le rude châtiment par lequel ils expient leurs égarements.

Vous vous étendez surtout avec complaisance sur

CARLO POERIO.

Je reproduis le jugement que vous portez sur lui.

"Il est strictement *constitutionnel*, et, par ce "mot, j'entends ce qu'on entend en Angleter"re, c'est-à-dire une personne opposée de cœur "à toute mesure violente, de quelque part "qu'elle vienne, et dont le symbole politique "est le maintien de la monarchie sur ses ba"ses légales, par les moyens légaux, et avec "toutes les améliorations civilisatrices, dont "les lois et les établissements sont susceptibles, "en vue de tendre au bien-être et au bonheur "de la communauté. L'Angleterre est pour "Poerio le modèle des gouvernements, de "préférence même à celui de l'Amérique ou "de la France. Je ne l'ai jamais entendu accu"ser, en matières politiques, d'autres erreurs "que de celles dont on pourrait accuser d'une "manière générale et avec vérité LES PLUS "ÉCLAIRÉS, LES PEUS LOYAUX, LES PLUS INTEL"LIGENTS ET LES PLUS CONSTITUTIONNELS DE "NOS HOMMES D'ETAT. Je dois dire, après un "examen ASSEZ COMPLET (*pretty full*) de son "affaire, que la condamnation d'un tel homme, "pour crime de trahison, est un acte tout juste "aussi conforme aux lois de la vérité et de la "justice, de la décence, de la loyauté et du "sens commun; je dis que c'est un outrage "aussi grossier de tous ces principes que le "serait, dans ce pays, la condamnation d'un "de nos hommes publics les plus éminents, "lord John Russell ou lord Lansdowne, ou sir "James Graham, ou vous-même. Aucun des "noms que je viens de mentionner n'est plus "cher à la nation anglaise—et il l'est peut-être "moins—que celui de Poerio à ses compatrio"tes républicains. (1)."

"Charles Poerio a été l'un des ministres "de la Couronne sous la Constitution et a oc"cupé une des positions les plus éminentes "dans le Parlement napolitain. Il était, sur "la question sicilienne, partisan du maintien "de l'unité du royaume.... Poerio paraît avoir "joui de l'entière confiance du Roi. Quand "il offrit sa démission, elle fut d'abord refusée, "et même, après l'avoir acceptée, le Roi eut "recours à ses conseils (2)."

Cette appréciation, je devais la citer avec fidélité. L'histoire de Poerio, que vous paraissez ignorer entièrement, vous dira mieux que moi la confiance que mérite votre opinion.

Si vous avez fait une contre-enquête judiciaire qui renverse l'acte d'accusation, qui fasse évanouir les preuves qu'elle a réunies, qui confonde les témoignages sur lesquels Poerio a été condamné, il me semble, Monsieur, que la justice et l'humanité vous imposent l'obligation de publier le résultat de vos recherches. Vous ne donnez pas une satisfaction suffisante à l'opinion publique en déclarant que la condamnation de Poerio est un attentat contre toutes les lois divines et humaines; mais cette assertion audacieuse vous impose l'obligation de fournir vos preuves. Pourrez-vous faire moins pour vos amis, les *constitutionnels napolitains, puisqu'ils sont* aussi innocents des crimes pour lesquels ils ont été condamnés que sir James Graham et lord Lansdowne?

Vos réserves, Monsieur, se dressent contre vous; car si vous avez appris la preuve de l'innocence de Poerio, pourquoi ne la révèlez-vous pas pour la confusion du gouvernement de Naples?

(1) On célèbre à Naples, le 8 septembre, la *Parata di Piedigrotta*, fête militaire votive, instituée par le roi Charles III. Cette fête a toujours été observée religieusement par ses descendants. Ferdinand II met le plus grand soin à la rendre chaque année plus pieuse et plus éclatante. En 1849, les troupes qui défilèrent devant le Roi, à l'occasion de cette solennité, s'élevaient à vingt-cinq mille hommes d'infanterie et de cavalerie.

(1) Page 27.

(1) Première lettre, p. 18.
(2) *Ibib.*, p. 19.

FEUILLETON.

BIOGRAPHIES ARTISTIQUES.

MICHEL-ANGE (MICHEL-AGNOLO) BUONARROTI.

Cet homme célèbre, dont le nom n'est sans doute ignoré d'aucun de nos lecteurs, naquit en Toscane en 1474. Il est un de ces génies de premier ordre qu'à ce seul titre il est bon de rappeler aux souvenirs.

MICHEL-ANGE, né Gentilhomme, aussi bon Sculpteur qu'excellent Peintre, brilla également parmi les meilleurs Architectes. Le mari de sa nourrice était Sculpteur; ce qui lui fit dire qu'il avait sucé l'art de la Sculpture avec le lait.

Son père, n'épargnant rien pour son instruction, lui fit commencer ses études dès qu'il fut en âge de raison. Mais le goût qu'il avait pour la Peinture lui faisait tout négliger pour s'appliquer en secret au dessin. Son père voulut en vain combattre ce penchant, et prétendait que la pratique des Beaux-Arts était indigne d'un Gentilhomme.

Buonarroti, à l'âge de seize ans, voyant un jour un bloc de marbre, s'avisa de le sculpter, et en fit une tête de satyre, quoiqu'il n'eût jamais manié le ciseau. Cet heureux essai lui mérita non-seulement d'être reçu dans l'Académie que venait d'établir Laurent de Médicis, mais lui valut encore une pension du Prince, un logement dans son Palais, et l'honneur de manger souvent à sa table.

Une chose qui ne déprime ni ses talens ni sa personne aux yeux de la raison, c'est que Michel-Ange était fort laid.

Voici peut-être la cause de sa laideur. Il fit de si grands progrès chez le sculpteur qui s'était chargé de cultiver ses talens, que sa supériorité trop marquée lui attira la haine de ses camarades; l'un d'entr'eux le frappa même un jour si rudement au visage, qu'il en a porté des marques toute sa vie.

Michel-Ange ne méritait point un traitement pareil; il était humain et bienfaisant: il fit souvent distribuer des sommes considérables *pour marier de pauvres filles*, que l'indigence aurait pu conduire au libertinage.

Il avait un neveu très-peu favorisé des biens de la fortune, auquel il donna, en plusieurs fois, trois ou quatre mille ducats, et dix mille en un seul jour.

Content du zèle et de l'affection d'un de ses domestiques, il lui demanda un jour ce qu'il deviendrait, s'il venait à le perdre.

—"Hélas! Monsieur, répondit le domesti"que, il me faudrait chercher un autre maî"tre".—Pauvre homme, lui dit Michel-Ange, "je veux te garantir de cette servitude".—Et il lui fit présent de deux mille écus.

La solitude avait pour lui beaucoup de charmes; et il disait que la Peinture était une maîtresse extrêmement jalouse, qui voulait un amour sans partage.

Quelqu'un lui demandant un jour pourquoi il ne se mariait pas, il répondit que la Peinture était sa femme, et que ses ouvrages étaient ses enfants.

Michel-Ange avait beaucoup d'esprit, faisait facilement de bons vers, et ses réponses étaient ordinairement spirituelles. Il se permettait aussi quelquefois de parler avec une fierté et une hardiesse étonnantes. L'Empereur Charles-Quint lui demandant un jour quelle estime il faisait d'Albert Dure, habile Peintre Allemand, et Littérateur estimable, on prétend qu'il ôsa lui faire cette réponse:—"Je l'estime à tel point que, si je n'étais "Michel-Ange, j'aimerais mieux être Albert "Dure que l'Empereur Charles-Quint".—

Michel-Ange, persuadé que l'ancienneté de quelques ouvrages jugés antiques, est souvent douteuse, voulut s'en assurer davantage, et prouver aux Savans l'incertitude de leurs connaissances. Il fit à Florence la statue d'un Cupidon; et, lorsqu'il fut à Rome, il l'enterra dans un endroit de la campagne où l'on devait fouiller, après lui avoir cassé un bras, qu'il garda avec soin. Cette statue fut trouvée en effet; les connaisseurs la déclarèrent antique, et vantèrent beaucoup le travail de l'Artiste Grec, auquel il leur plut de l'attribuer. Le Cardinal de Saint-George l'acheta comme un des plus beaux ouvrages de l'ancienne Grèce, et crut être heureux de se la procurer, même en la payant très-cher.

Quel dut être l'étonnement et la honte des prétendus connaisseurs du goût antique, quand Michel-Ange vint reclamer son ouvrage, et montrer le bras qu'il avait conservé!

Raphaël travaillait dans une des chambres du Petit-Farnèse; Michel-Ange s'y rendit en secret; et, sans rien témoigner de ce qu'il pensait des ouvrages de son rival, il se contenta de dessiner sur la muraille, avec du charbon, une tête de Faune, d'une proportion beaucoup plus grande que les figures qu'il voyait peintes. Raphaël ne l'eut pas plutôt aperçue, qu'il s'écria qu'elle ne pouvait avoir été faite que par Michel-Ange. On prétend qu'il sentit le conseil qu'on lui donnait, et qu'il en profita. On ajoute qu'aimant mieux laisser une partie de son ouvrage imparfaite, il ne voulut point effacer cette belle tête, qui est encore soigneusement conservée.

Jaloux des talents supérieurs de Raphaël, Buonarroti fit, dit-on, venir à Rome Sébastien del Piombo, dans l'espérance que ce peintre, aidé par ses conseils, pourrait balancer Raphaël, et qu'ainsi, lui, Michel-Ange, resterait le premier Artiste du monde. Mais il eut beau faire, Raphaël, sans employer d'intrigues, et même sans éprouver de jalousie, se vit délivré de ce rival, qui prit le parti de se retirer à Venise.

Le Pape Jules II appella Michel-Ange à Rome, le fit travailler à différens ouvrages, et permit que cet Artiste vint souvent l'entretenir en liberté. Un jour que Buonarroti se présenta pour faire sa cour au Pape, l'Huissier de la chambre lui dit brusquement qu'il avait ordre de ne point le laisser entrer. Regardant ce procédé comme un affront, l'Artiste dit à l'Huissier d'assurer le Pape que Sa Sainteté désirerait de le voir un jour, sans pouvoir y réussir. Il sortit furieux, et partit dès la même nuit pour se rendre à Florence.

Dès que Jules II fut informé du départ précipité de Michel-Ange, il regretta la perte de ce grand homme, et lui dépêcha consécutivement plusieurs courriers, chargés de lettres pressantes, afin de l'engager à revenir à Rome. Mais Buonarroti répondit toujours que Sa Sainteté lui ayant fait refuser la porte, comme au dernier des malheureux, il renonçait à son service, et qu'elle pouvait employer quelqu'autre artiste.

Arrivé à Florence, il n'y resta pas longtemps en repos; le Pape écrivit trois fois à la Seigneurie de Florence, pour redemander un homme qui lui était nécessaire. Après bien des irrésolutions, Michel-Ange se décida enfin à céder aux instances du Souverain Pontife.

Pendant son séjour à Bologne, S. S. souhaita que notre Artiste lui fit sa statue de la hauteur de cinq brasses, et qu'elle fut coulée en bronze. Il en vit bientôt le modèle. Cette figure élevait un bras avec tant de fierté, qu'il ne put s'empêcher de demander à Michel-Ange si elle donnait la bénédiction ou la malédiction.—"Elle avertit le peuple de Bolo"gne d'être plus sage à l'avenir",—répondit l'Artiste, faisant allusion à une révolte de cette ville, qui venait d'être châtiée.

Cette statue fut placée sur le frontispice d'une église de Bologne, où elle ne resta pas longtemps; les Bentivoglio étant rentrés dans cette Ville, elle fut mise en pièces par ceux de leur faction. Le Duc de Ferrare en acheta les débris; il n'en conserva que la tête qui